

Tassin la Demi-Lune, le 21 mars 2017

SYNDICAT DES ARCHITECTES DU RHONE
Commission Observatoire de la
Commande Publique
A l'attention de M. Jean-Michel
WOULKOFF, Président
5 avenue de Birmingham
69 004 LYON

Direction des Finances et de la Commande Publique

Service Marchés Publics

Suivi par Service Marchés Publics

E-mail : marchespublics@villetassinlademilune.fr

Réf : PC/AR/FB/ALG

Objet : Procédure adaptée relative à la mission de Maîtrise d'œuvre pour la création d'une école maternelle et élémentaire sur l'avenue Victor Hugo à Tassin la Demi-Lune (69 – Rhône)

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier reçu le 8 mars dernier dans lequel vous nous demandez de modifier notre demande de documents à fournir par les soumissionnaires pour constituer leur offre.

Suite à la saisine de certains adhérents architectes, vous jugez que les éléments demandés aux candidats, dans le cadre de leur mémoire technique (article 4 du règlement de consultation), représentent manifestement un début de travail sur la conception du projet et qu'à ce titre, ils doivent faire l'objet d'une prime cohérente avec le travail demandé.

Comme suggéré dans votre courrier, mes services ont pris attache auprès d'un professionnel du C.A.U.E. Cet échange a permis d'élaborer une nouvelle rédaction de notre cahier des charges qui répond à la fois à votre demande et aux attentes de la commune.

De ce fait, mes services ont modifié le règlement de consultation, à savoir l'article 4. Ainsi, il est demandé aux soumissionnaires de constituer une note comprenant les éléments suivants :

Première approche des spécificités de l'opération et du programme des travaux

*Perception et analyse du programme et motivation de l'équipe pour répondre à cette consultation

*Perception et compréhension des enjeux du projet de réhabilitation du site en école et perception de la modification d'usage (bâtiment tertiaire → école)

République Française - Métropole de Lyon

Toute correspondance doit être adressée à :

Monsieur le Maire - Ville de Tassin la Demi-Lune - BP 58 – 69812 TASSIN LA DEMI-LUNE CEDEX

Hôtel de Ville - Place Hippolyte Pérabut

Tél. 04 72 59 22 11 - Fax. 04 72 59 22 12 - secretariat@villetassinlademilune.fr

*Perception et compréhension des contraintes spécifiques du site au regard des enjeux du projet (gestion des flux, des circulations, contraintes structurelles, acoustiques....). Le candidat pourra illustrer ses propos par des références similaires.

*Contraintes budgétaires de l'opération : le candidat donnera son avis sur le budget prévisionnel alloué par la maîtrise d'ouvrage à l'opération

* Approche de l'aspect environnemental du bâtiment en adéquation avec les prescriptions du programme.

* Planning de l'opération : il est prévu une ouverture de l'école pour la rentrée de septembre 2019. Pouvez-vous nous proposer un planning prévisionnel permettant d'atteindre cet objectif ?

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pascal CHARMOT

**Maire de Tassin La Demi-Lune,
Conseiller de la Métropole de Lyon**

